

CARTE
0034

COMMUNIQUE

La direction de l'identification civile porte à la connaissance des Brazzavillois et Brazzavilloises, demandeurs de la carte nationale d'identité, qu'il est ouvert, dans tous les arrondissements de Brazzaville, des antennes d'enrôlement pour faciliter l'obtention de ladite carte qui demeure gratuite.

Il s'agit de :

1- Makélékélé

- Commissariat central d'Angola Libre ;
- Tribunal coutumier de Terrikyo ;
- PSP de Diata.

2- Bacongo

- Mairie de Bacongo ;
- PSP Mpissa.

3- Poto-Poto

- Mairie de Poto-Poto ;
- Commissariat de police d'arrondissement 3, Poto-Poto ; à côté du marché de Poto-Poto ;
- PSP Mbochi.

4- Mougali

- Mairie de Mougali ;
- PSP 10 francs ;
- PSP Plateaux ;
- PSP de la Frontière.

5- Ouenzé

- Commissariat de police de l'Arrondissement-5, Ouenzé ;
- PSP Ouenzé Mandzandza ;
- PSP Texaco.

6. Talangui

- Mairie de Talangui ;
- Commissariat central de KIBELI-Dar ;
- PSP Massa ;
- PSP A.A Noto.

7. Mfilou

- Mairie de Mfilou ;
- Siège du comité du quartier de Massina.

PSP L'ombre :

- PSP de la cité de 17

8. Madibou

- Mairie de Madibou ;
- PSP Sangholo ;
- PSP de Sangamani (17 Km).

4. Djiri

- Mairie de Djiri ;
- PSP de Nkombo ;
- PSP de Makabandilou ;
- PSP de Congo Chine.

Fait à Brazzaville, le 16 JAN 2023

Le Directeur de Cabinet



Séraphin ONDELE